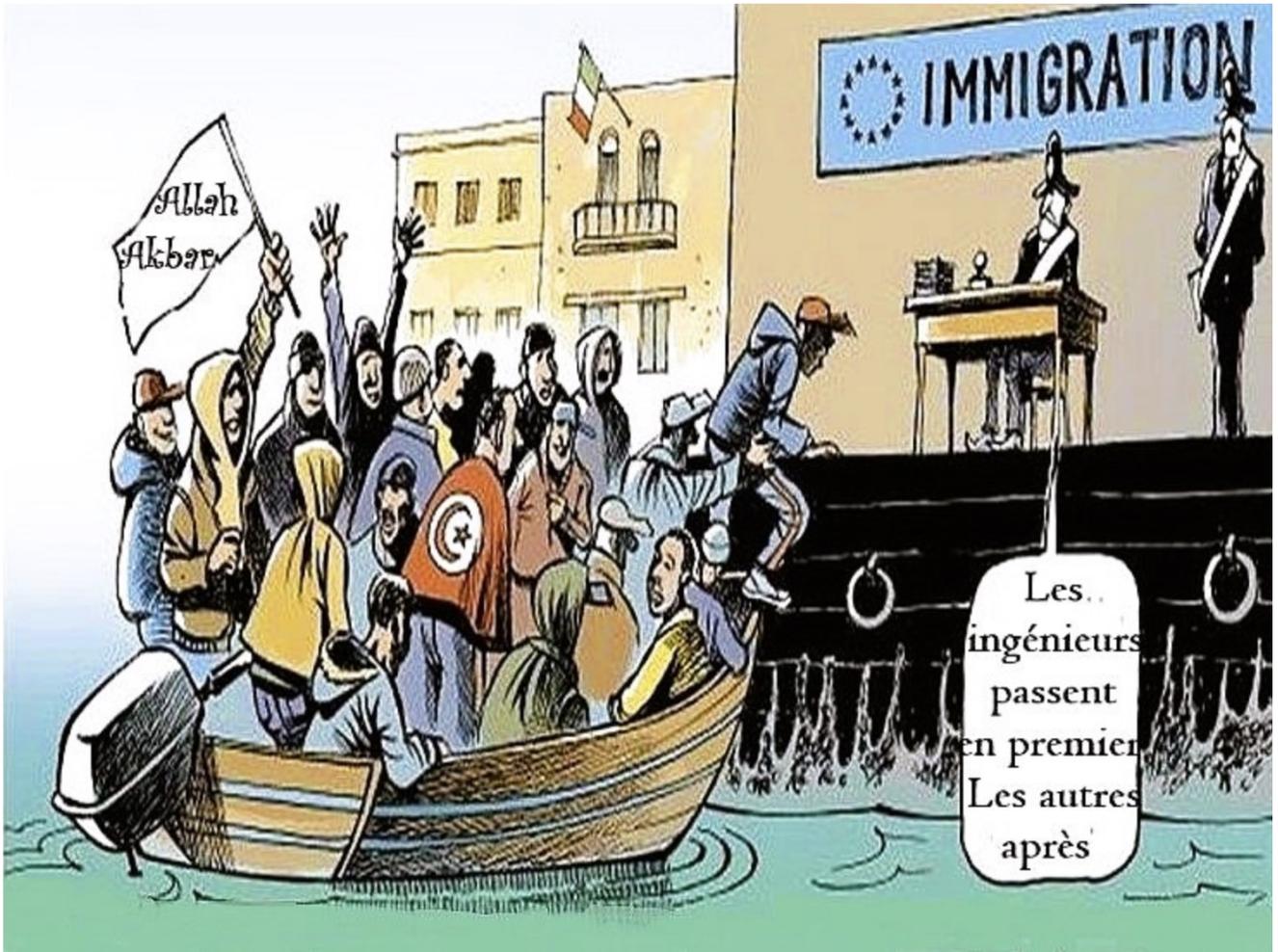


Salvini condamné ! Les Italiens qui ne veulent plus de migrants iront en prison !

écrit par Christian Navis | 17 septembre 2024





L'affaire est grave. Gravissime. En Italie, un procureur qui n'est rien de plus qu'un fonctionnaire islamo-gauchiste parmi d'autres, a requis six ans de prison ferme contre Matteo Salvini pour avoir, alors qu'il était ministre de l'Intérieur en 2019, empêché des délinquants, clandestins sans passeport ni visa, de déferler sur les côtes italiennes.

L'Italie, avec sa législation inspirée du droit romain, appliquait depuis 2000 ans le principe de la légalité des infractions et des sanctions. Pas de texte incriminant de façon précise, pas de délit ni de peine.

Or là, des magistrats en roue libre, inventent un nouveau principe selon lequel les nébuleux droits de l'Homme qu'on peut accommoder à toutes les sauces idéologiques doivent prévaloir sur la souveraineté de l'État et sur les règles de droit écrit.

Le Parlement a-t-il voté une nouvelle loi en sens ? Non ! Les Italiens ont-ils été consultés par référendum ? Encore moins ! L'Eurocrature a-t-elle pondé un diktat, pardon une directive ? Même pas. Juste des avis. Sans valeur normative. Ce sont des petits juges sans légitimité démocratique qui décident désormais, entre eux, de ce qui est bon et juste pour le pays.

Après sa russophobie, la Meloni nous a encore déçus

Salvini est son vice-Premier ministre et elle n'intervient pas dans le procès en sorcellerie qui lui est fait. Elle qui s'était faite élire avec, dans son programme, le projet controversé d'empêcher les migrants illégaux de débarquer et de submerger les ports italiens. Projet auquel elle a renoncé après une entrevue avec Pustula la Hyène qui lui a promis que l'Eurocrature accueillerait les intrus. En Italie, ils ne feraient que passer. Et en attendant, quelques subsides aideront à avaler la potion amère.

Le comportement de la blonde ritale fait peser des soupçons sur la blonde Marine si elle arrivait au pouvoir. Elle qui trouve l'islam compatible avec la laïcité, et pourquoi pas bienvenu en France, jusqu'où pourrait-elle aller dans ses reniements? Doit-on [se méfier des blondes](#) ?

Dans l'affaire qui nous préoccupe, Salvini aurait dû donner l'ordre de raccompagner ces navires au delà des eaux territoriales, et à la marine italienne de les couler, après un tir de semonce, s'ils tentaient de forcer le barrage.

Cela aurait été tout à fait conforme au droit maritime appliqué par presque tous les pays de la planète, contre les forceurs de blocus. Une pratique couramment admise en droit international où l'on considère qu'un pays souverain a le droit de protéger ses frontières maritimes et de les fermer aux indésirables, quelle qu'en soit la raison.

Encore l'inversion accusatoire, l'arme favorite des islamo-

gauchistes, qui fait trembler de peur la Meloniette

Aujourd'hui, en Italie comme en France, ce n'est plus l'État qui poursuit les délinquants, et demande à ses forces de l'ordre de les neutraliser, ce sont les délinquants qui attaquent l'État devant les tribunaux où des juges rouges acquis à leur cause leur donnent mille fois raison. Ne pas laisser les voyous faire tout ce qu'ils veulent, serait une atteinte intolérable aux droits de l'homme.

D'ailleurs, preuve que la justice italienne marche sur la tête, loin de critiquer le comportement des délinquants, responsables de leurs propres malheurs, la majeure partie de l'audience a consisté à se demander si la responsabilité de ce bannissement provisoire incombait au gouvernement de Giuseppe Conte ou seulement à Matteo Salvini !

Dans cette affaire, les poursuites ont été engagées à l'initiative de l'ONG [Open Arms](#) dont le métier consiste à transporter des clandestins, et à leur faire passer en force des frontières. Ce qui, dans un pays normal, vaudrait à ses responsables de se retrouver sur le banc des accusés. Avec d'autres délits connexes relatifs à la sécurité approximative des navires, leurs immatriculations fantaisistes, des assurances douteuses, le nombre excessif de passagers, et le non respect des règles sanitaires imposées aux transporteurs réguliers.

Oui, mais ils sont d'extrême gauche. Et ils sévissent dans le prétendu *humanitaire*. Donc ça leur donne tous les droits ! Dont celui de se présenter en victimes et d'avoir l'appui des médias immigrationnistes et des juges collabos .

Ces transporteurs sont des crapules sans complexes mais pas sans complices. Ils sont défendus par de très bons avocats rémunérés par des officines islamiques, dont l'objectif est la conquête de l'Occident par l'invasion et la subversion. **Ils ont assigné Matteo Salvini pour « privation de liberté**

et abus de pouvoir ». Les passeurs qui entassent le bétail humain dans des cales putrides, ou empilent ces gens sur des ponts surchauffés, sont des bienfaiteurs de l'humanité.

On reproche à Matteo d'avoir maintenu 147 migrants en mer pendant trois semaines sur un navire de débarquement non autorisé. Pour ces «actes de cruauté», le procureur réclame six ans de prison ferme. Quelqu'un a-t-il fait remarquer à ce magistrat d'égout que personne n'avait contraint les clandestins à attendre si longtemps, pour avoir les autorités à l'usure. Abusant d'une détresse feinte pour apitoyer les médias et passer pour des naufragés auxquels on doit porter secours.

Une tactique payante puisque, à la fin, on les a laissés débarquer à Lampedusa. Naguère une charmante petite île touristique. Aujourd'hui, désertée par ses habitants de toujours, des pêcheurs-paysans, remplacés par toute une faune exotique qui ne sait que réclamer et exiger tous les droits qu'elle croit avoir.

Les arnaqueurs se vautrent dans l'abjection totale quand des journalistes montrent des femmes et des enfants affamés dans une embarcation de fortune. Alors qu'il suffit de regarder la réalité : **99 % des passagers sont des hommes. Bien nourris. En état de travailler ou de défendre leur pays. S'ils le voulaient.**

Les migrants avaient refusé de s'en aller, alors que le navire était manœuvrant, et s'étaient maintenus délibérément à la dérive, à la limite des eaux internationales.

Il s'agit d'une pratique récurrente, systématiquement mise en œuvre par les transporteurs de chair humaine. Qui se disent désintéressés. **Mais où trouvent-ils l'argent pour acheter les navires, le carburant, payer des marins professionnels, assurer la maintenance des machines, les carénages, et régler les droits portuaires là où ils font**

des escales légales ? Sans parler du train de vie somptuaire de leurs dirigeants dans quelque émirat pétrolier à la mode, peu regardant sur la fortune de ses résidents de longue durée.

Il paraît qu'il y aurait eu des cas de folie et une épidémie de gale à bord. Mais dans ce cas, pourquoi avoir attendu si longtemps ? Il n'y a que 116 nautiques ou 187 km, soit 6 heures de route jusqu'à Sfax, grand port de commerce équipé pour recevoir des navires, et qui dispose de toute l'infrastructure sanitaire nécessaire. Et des possibilités comparables existent à Bizerte, Gabès, la Goulette. Oui mais les Tunisiens n'en veulent pas. Chez eux, ce n'est pas la chienlit qui fait la loi.

On dit même que lorsque ce genre de rafiot de débarquement passe trop près de leurs côtes, ils sont en état d'alerte. Avions et radars suivent les intrus, et les garde-côtes sont prêts à intervenir pour bloquer les envahisseurs. Avec des méthodes musclées. Avant de les renvoyer dans le Sud. Moins souvent concernés, les Libyens agissent de façon plus radicale.

« Nous ne voulons pas de ces hordes de migrants clandestins venus changer la composition démographique de notre pays. »
L'affreux facho qui a osé dire ça, est le président tunisien Kais Saïed.

Comment ça se passe ailleurs ?

Je suggère à tous les bons apôtres « humanistes » donneurs de leçons, prêts à vendre leur pays à ses pires ennemis depuis 1400 ans, de tenter de débarquer clandestinement, sans papiers ni visa, dans quelques sympathiques contrées comme l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Brésil, l'Inde, l'Iran, le Venezuela, et pourquoi pas, soyons fous, la Corée du Nord ?

Ou même dans des pays moins fermés comme le Japon, le

Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, les USA. Dans le meilleur des cas pour les clandestins, si on ne les fusille pas comme chez Kim Jaune Ouf, ils seront reconduits d'où ils viennent, ou envoyés dans un pays qui les accepte, ou sur une île inhabitée. **Ainsi font les Australiens** qui n'hésitent pas à mobiliser leurs forces spéciales pour repousser l'invasion.

Sinon, les intrus iront en prison, pas dans un hôtel club quatre étoiles, mais condamnés aux travaux forcés pour plusieurs années, après confiscation de leurs biens. Car quelques-uns de ces « damnés de la terre » ont de grosses sommes d'argent sur eux, des Iphones, des bijoux, de l'or, des montres de luxe, de la drogue...

Christian Navis

<https://climatorealist.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/les-italiens-qui-ne-veulent-plus-de-migrants-iront-en-prison.html>